


GESTION PATRIMONIALE
INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société à Participation Financière Publique Majoritaire
 Date de création : 28 avril 1993
 Capital social : 53,18 milliards FCFA
 Fonds propres effectifs : -10 milliards FCFA (+58,6%)
 Participation financière publique : 92,25% (dont 5,49% d'actionariat indirect à travers la BNI et 0,61% via l'ANAH)
 PCA : KOULIBALY Soungalo
 DG : YACE Désirée Eliane
 Adm MBPE : OUEDRAOGO Salifou
 Adm MEF : FANNY Wotoumo Mélessi
 Effectif : 223 (-1%)

A propos de la BHCI

Créée en 1993, la **Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI)** a pour principale mission le financement de l'habitat et des opérations immobilières avec pour objectif de favoriser l'accès à la propriété des populations à revenus modestes.

En 2022 c'est, entre autres :

- ❖ **10 agences et 32 Guichets permanents et distributeurs Automatiques réparties sur l'ensemble du territoire national ;**
- ❖ **87,8 milliards FCFA de ressource clientèle pour un portefeuille de 83 888 comptes clients (dont 45 868 comptes épargne).**

REPARTITION DU CAPITAL

Actionariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	86,76
BNI	5,49
ANAH	0,61
SCI DEMACK	4,49
SOMAVIE	1,26
NSIA-VIE	1,11
BOAD	0,28

PERSPECTIVES 2023

A fin 2022, la BHCI affiche une performance financière qui tend à s'améliorer avec une réduction significative du déficit sur la période. A cet effet, la BHCI envisage, en 2023, de renforcer ses actions de recouvrement des créances afin de soutenir, en partie, l'activité des crédits et le résultat de la banque. Par ailleurs, elle entend procéder à une augmentation de capital pour un alignement sur les normes réglementaires.

À la suite de la reprise de la banque par l'Etat de Côte d'Ivoire le 2 décembre 2019, après les difficultés de trésorerie rencontrées lors de sa privatisation (août 2017-décembre 2019), plusieurs actions ont été déployées dans le but d'améliorer sa gouvernance, notamment (i) le renouvellement des principaux dirigeants, (ii) l'élaboration d'un plan de relance et d'un plan stratégique, (iii) la cession d'actifs hors exploitation et (iv) la libération totale du montant de la recapitalisation en 2022.

Ainsi, l'année 2022 se caractérise par une amélioration de son activité commerciale se traduisant par la hausse de 1,37% des ressources collectées, qui s'établissent à 87,8 milliards FCFA, et la progression de 23,73% des emplois, qui se situent à 58,4 milliards FCFA. Ces montants représentent des parts de marché sur les dépôts et les crédits respectivement de 0,58% (22ème) et de 0,55% (22ème).

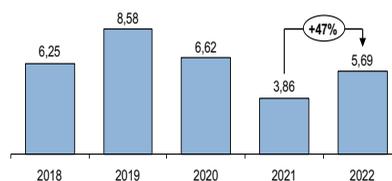
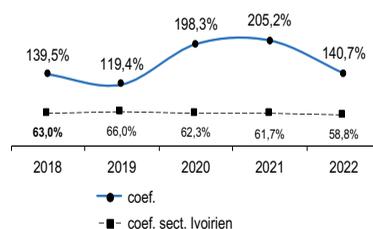
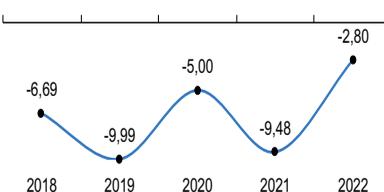
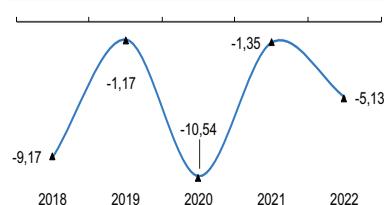
Le Produit Net Bancaire (PNB) a connu une hausse de 47,45%, pour se fixer à 5,69 milliards FCFA. Cette hausse s'explique principalement par une progression des crédits sains, la relance de l'achat de titres publics et les commissions sur les comptes.

En outre, les frais généraux sont restés quasiment stables, se fixant à 8 milliards FCFA, contre 7,9 milliards FCFA en 2021.

Le coefficient d'exploitation, quant à lui, s'est établi à 140,7% contre 205,2% en 2021, pour une moyenne du secteur de 58,8%. Il en découle, après des dotations aux amortissements de 677 millions FCFA, un résultat brut d'exploitation (RBE) déficitaire de 2,3 milliards FCFA, contre un déficit de 4,1 milliards FCFA en 2021, soit une réduction du déficit de 1,7 milliard FCFA.

Par ailleurs, le coût net du risque est passé de -9,48 milliards FCFA en 2021 à -2,8 milliards FCFA en 2022 et le taux brut de dégradation du portefeuille se situe à 52,7% en 2022, contre 67,9% en 2021, pour une moyenne nationale de 8,8%.

En définitive, la BHCI achève l'exercice 2022 avec un résultat net déficitaire de 5,1 milliards FCFA, contre un déficit de 13,5 milliards FCFA en 2021, soit une réduction du déficit de 8,4 milliards FCFA. Par ailleurs, les fonds propres de la banque ressortent négatifs de 10,003 milliards FCFA au 31 décembre 2022, pour une norme de 10 milliards FCFA.

PRODUIT NET BANCAIRE (MILLIARDS FCFA)

COEFFICIENT D'EXPLOITATION (%)

COÛT DU NET RISQUE (MILLIARDS FCFA)

RÉSULTAT NET (MILLIARDS FCFA)

FAITS MARQUANTS

- l'assainissement de la base clientèle ayant occasionné l'amélioration des commissions perçues dans la chaîne d'agios ;
- la création d'un poste de Directeur Général Adjoint (DGA) et nomination d'un DGA ;
- la signature d'un contrat de performance entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la BHCI ;
- la remise en marche des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

